

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Seisme-et-nucleaire-il-est-legitime-de-se-poser>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Sécurité des installations françaises : et si la terre tremble ? > **Séisme et nucléaire : il est légitime de se poser des questions !**

22 mars 2019

## Séisme et nucléaire : il est légitime de se poser des questions !

**Mercredi 20 mars, un séisme d'une magnitude de 4,9 à 5 sur l'échelle de Richter (selon les évaluations respectives du [Bureau Central Sismologique Français](#) et du [CEA](#)) a été ressenti dans une grande partie de la Nouvelle-Aquitaine. Son épicentre était situé à Montendre, en Charente-Maritime... à une vingtaine de kilomètres de la centrale nucléaire du Blayais ([voir la note de l'IRSN](#)).**

**Si aucun dégât sur la centrale n'a été publiquement rapporté à ce jour, cet événement doit nous interpeller, dans la mesure où il dépasse le niveau de sismicité normalement attendu dans cette zone. Il vient également nous rappeler que, même si la France n'est pas comparable au Japon, le risque zéro en termes de sismicité n'existe pas.**

### Des centrales particulièrement vulnérables aux séismes

En raison de leur situation géographique, plusieurs centrales sont particulièrement concernées par ce risque. C'est le cas de [Fessenheim](#), implantée dans une des zones les plus sismiques de France, à une trentaine de kilomètres de l'épicentre du séisme qui avait entièrement ravagé la ville de Bâle au XIV<sup>ème</sup> siècle. Selon certaines études, l'ampleur du séisme pris comme référence lors de la conception de la centrale a été sous-estimée. Or le site est implanté en contrebas du grand canal d'Alsace et la possibilité d'une rupture de la digue sous l'effet d'un violent tremblement de terre est réelle.

La centrale nucléaire du Tricastin, également implantée en zone sismique, est située six mètres au-dessous du niveau d'eau du canal de Donzère-Mondragon. Pendant des années, EDF ne s'est pas souciée d'étudier sérieusement la tenue au séisme de la digue du canal. Et lorsqu'un problème de non-tenue au séisme a été découvert, elle a mis plus de 6 mois à en informer l'Autorité de sûreté nucléaire ! Nous avons d'ailleurs [déposé une plainte](#) à ce sujet en décembre 2018.

## Les leçons de Fukushima n'ont pas été tirées

---

Suite à la catastrophe de Fukushima, l'Autorité de sûreté nucléaire a demandé en 2012 à EDF de se doter d'équipements particulièrement robustes pour pouvoir garantir une alimentation électrique en toute circonstance, notamment si un séisme venait à endommager les installations. **Toutes les centrales étaient ainsi censées être équipées de « Diesels d'Ultime Secours » d'ici le 31 décembre 2018. Mais à ce jour, seuls deux réacteurs sur 58 en ont été équipés** et EDF a demandé un délai supplémentaire... Quant au site de Fessenheim, particulièrement concerné par la sismicité, il a même été dispensé de leur installation ! Pourtant, ces équipements restent nécessaires même en cas de fermeture de la centrale : pendant des années, il faudra continuer à refroidir le combustible usé stocké dans les piscines.

## Des « non-tenu au séisme » qui doivent nous interpeller

---

Rappelons enfin que la découverte d'équipements « non qualifiés au séisme » devient de plus en plus fréquente sur le parc nucléaire français (voir la recension effectuée sur notre site dans la rubrique [« Et si la terre tremble ? »](#)). Très souvent, ces problèmes sont génériques et se retrouvent sur un nombre important de réacteurs. Il peut s'agir d'éléments mal fixés, de défauts de conceptions... mais aussi, bien souvent, d'équipements qui ne sont plus entretenus correctement et se trouvent dans un état si dégradé qu'ils ne résisteraient pas à un choc violent. Ainsi, en 2017, EDF avait discrètement annoncé que [les tuyauteries des stations de pompage de 20 réacteurs étaient si corrodées](#) qu'elles avaient perdu en épaisseur et ne résisteraient pas à un séisme !

Ces déclarations de « non-tenu au séisme » appellent d'ailleurs plusieurs remarques. Au-delà de la tenue à un événement considéré comme assez rare, elles doivent nous alerter en ce qu'elles révèlent bien souvent quelque chose du très mauvais entretien de certains équipements. De nombreux sous-traitants de l'industrie nucléaires déclarent qu'en raison de la course à la rentabilité imposée par EDF, la maintenance préventive passe bien souvent à la trappe et les réparations ne peuvent être effectuées dans de bonnes conditions.

Enfin, les « non-tenu au séisme » ne sont rendues publiques que lorsque les réparations ont été effectuées. Il est donc tout à fait possible que certains équipements s'avèrent plus fragiles que prévu... sans que les citoyens n'en soient avertis.

Il est donc bien légitime de s'interroger sur la tenue du parc nucléaire au séisme !